



Vie de quartier de Sainte-Pézenne

Le 13 octobre 2025 à 20H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon Mathé

Participants : 41 participants dont 11 à distance en présence du co-président élu de la Vie de quartier **Elmano MARTINS**, des co-présidents habitants **Arnaud ASTRUC** et **Nathalie FIRMIN**, l'adjoint en charge de la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX**, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne **Karl BRETEAU**, le conseiller municipal délégué **Florent SIMMONET**, la responsable du service Proximité Relations aux Citoyens **Irene TOSI** et la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Manon MATHE**.
34 acteurs quartier et habitants.

Ordre du jour :

- Présentation de la médiation sociale
- Les actualités du quartier
- Déploiement du tri des déchets sur l'espace public
- Niort CANOPEE 2030
- Le Lab' 2025 - 2027
- Projets d'aménagement
- Les projets autour de l'animation
- Temps d'échanges

1. Présentation de la médiation sociale

Patrice BRUNETEAU, médiateur au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville, introduit la présentation en soulignant le rôle clé de la médiation dans la résolution des conflits interpersonnels et la prévention des tensions.

La médiation sociale, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif principal de la médiation est de construire ou de reconstruire le lien social.

La médiation privilégie la parole et la rencontre, pour essayer de régler les conflits à l'amiable ou de les prévenir par une présence active de proximité.

En cas de conflit interpersonnel, les médiateurs sociaux sont des professionnels formés pour :

- Faciliter les échanges et renouer le dialogue,
- Apaiser les tensions,
- Créer ou recréer du lien social,
- Aider dans la recherche d'une solution satisfaisante pour chacun.

Les missions du service

- Résolution des conflits par le dialogue
- Veille préventive et présence sur les quartiers niortais
- Développement de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire
- Rupture de l'isolement : Réseau Fraternel
- Médiation Sociale en milieu postal

Muriel WIBAUX, médiatrice, détaille les principes d'intervention, précisant que le service est gratuit et anonyme, et que les médiateurs ne prennent pas parti.

Les principes d'intervention de la Médiation

- Le service est **gratuit**
- Le traitement du dossier se fait en toute **confidentialité**
- Les médiateurs sont des professionnels **neutres et impartiaux**
- Les personnes **s'engagent librement** dans la médiation et en sortent quand elles le veulent.

Muriel mentionne également l'importance de la médiation en milieu scolaire afin améliorer la communication entre les familles et les écoles.

Dans le cadre de sa mission de prévention, le service Médiation Sociale du CCAS développe des actions de médiation sociale en milieu scolaire.

✓ **L'intermédiation et le renforcement du lien famille-école**

Amélioration ou rétablissement de la communication entre la famille et l'école, accompagnement à la parentalité et mise en lien avec les autres intervenants auprès de la famille (travailleurs sociaux, animateurs socio-culturels, etc.).

✓ **La prévention et la résolution des conflits aux abords et au sein des écoles**

Résolution des conflits par le dialogue, présence adulte préventive et prévention des incivilités aux abords de l'école, organisation de rencontres médiatisées en présence, ou non, du personnel enseignant.

Un outil supplémentaire à disposition des familles et des membres de la communauté éducative pour prévenir et apaiser les éventuelles tensions et contribuer à l'amélioration du climat scolaire.

Les médiateurs forment également des enfants afin qu'ils puissent eux-mêmes devenir médiateur dans leur établissement.

Philippe TERRASSIN remercie l'intervention de Muriel et Patrice. Il rappelle que le service de médiation est conçu pour aider les citoyens à gérer les conflits de voisinage, en offrant des conseils gratuits. Toute personne peut demander de l'aide. Les médiateurs interviennent rapidement pour enregistrer les dossiers et faciliter la communication entre les parties concernées.

Pour joindre le service médiation : 05.49.25.21.66

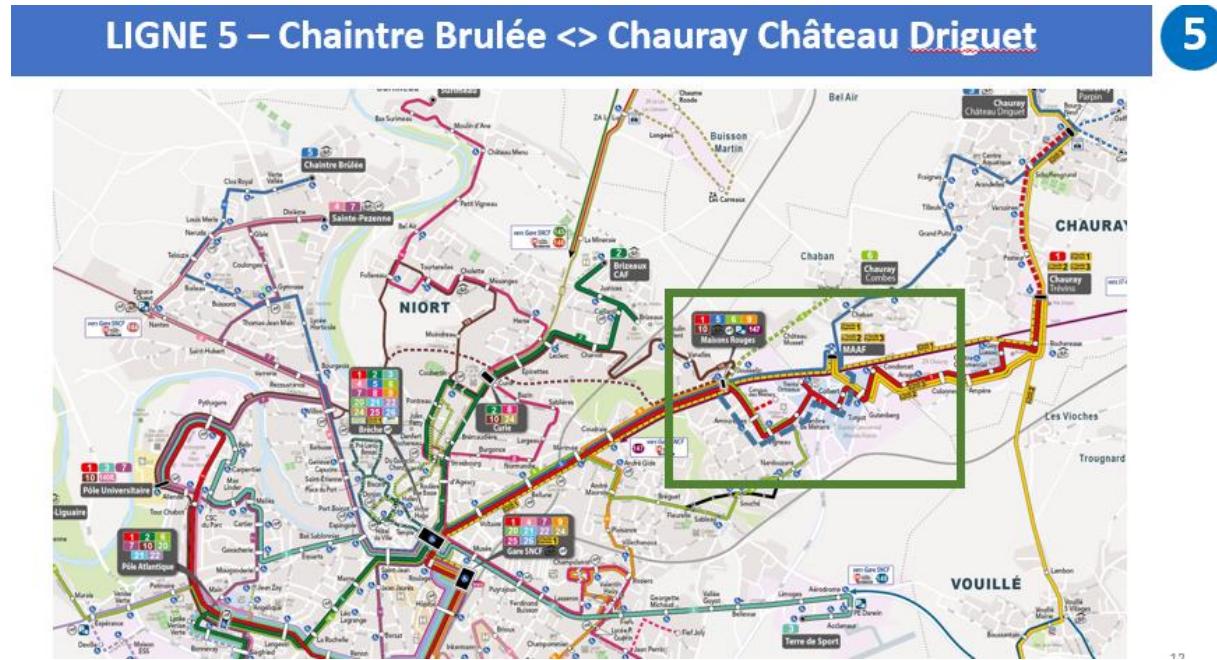
Question : Un acteur de quartier demande qui peut solliciter la médiation sociale et quand ?

Réponse : Patrice BRUNETEAU répond que chaque personne peut solliciter la médiation par téléphone. Des permanences quotidiennes sont également assurées du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous, dans les locaux du service de médiation sociale, 14 place Saint-Jean.

2. Les actualités du quartier

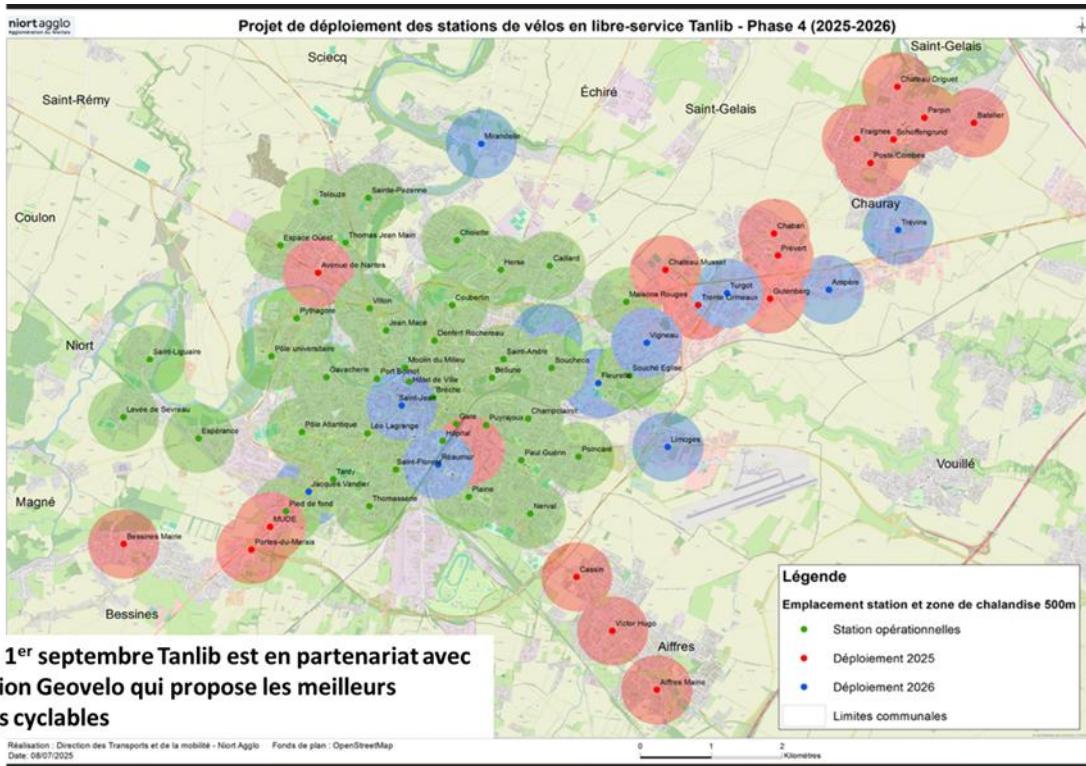
Présentation évolutions offre mobilité Tanlib

Philippe TERRASSIN présente les améliorations apportées à l'offre mobilité Tanlib sur la ligne 5, avec notamment l'ajout de dix courses en période scolaire et d'autres ajustements pour mieux desservir la zone.



- **Contexte de la demande** : Proposition du délégataire pour offrir une nouvelle desserte vers Mendès France en heures creuses depuis Niort et Chauray afin d'optimiser la ligne entre les arrêts MAAF et Maisons Rouges.
- **Proposition** : Création d'une nouvelle offre pour les habitants de Niort (Ste Pezenne) et de Chauray vers le secteur Mendès France et renforcement offre Brèche <> Mendès France.
 - Passage par Mendès France de la ligne 5 en heures creuses pour desserte de la zone depuis Niort et Chauray
 - 10 courses en période scolaire ; 8 en vacances ; 8 le samedi

Projet de déploiement des stations de vélos en libre-service Tanlib / Phase 4 (2025 – 2026)



Depuis le 1^{er} septembre Tanlib est en partenariat avec l'application Geoveloo qui propose les meilleurs itinéraires cyclables

Philippe TERRASSIN indique que les vélos en libre-service rencontrent toujours un franc succès. 5.7 rotations par jour par vélo, ce qui fait de Niort la première ville de sa taille où les vélos mis à disposition sont les plus utilisés.

Inauguration de la boîte à livres

Brigitte MONTEIL, actrice de quartier et membre du conseil d'administration du CSC de Sainte-Pézenne, rappelle que l'inauguration de la boîte à livres a eu lieu le 30 juin. La boîte à livres est le résultat d'ateliers animés par la plasticienne Karine PICOTIN. La Vie de quartier s'est associée à l'école ARAGON, au collège RABELAIS ainsi qu'au CSC de Sainte-Pézenne pour la réalisation. La boîte est très fréquentée.



3. Déploiement tri des déchets sur l'espace public

Dominique SIX indique que cette action a été déployée en 2023, avec la volonté de mettre le tri sur l'espace public (corbeilles de rue) comme il est fait à la maison. C'est devenu une obligation pour les collectivités au 1^{ER} janvier 2025. Peu de villes en France l'on déployé.

100% du territoire a donc été couvert avec 2 modèles de tri :

- Bi-flux : Emballages / Ordures ménagères
- Tri-flux : Emballages / Ordures ménagères / Verre

Les objectifs :

- ✓ Objectif n° 1 : rationaliser les modèles de corbeilles sur la ville (14 différents)
- ✓ Objectif n°2 : valoriser au maximum plus de 200 tonnes de déchets collectés par an via les corbeilles de rue
- ✓ Objectif n°3 : tenir compte des obligations de la loi AGEC : déploiement du tri sur l'espace public avant le 1^{ER} janvier 2025

C'est une action qui contribue au programme Niort durable 2030 avec le défi 4 « une ville sobre vers des modes de vie, de production et de consommation responsables. »

Les objectifs du programme :

- ✓ 65% des déchets municipaux valorisés en 2025 et 70% à l'horizon 2030
- ✓ 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030

2 modèles déployés – 480 points de collecte



Modèle bi-flux

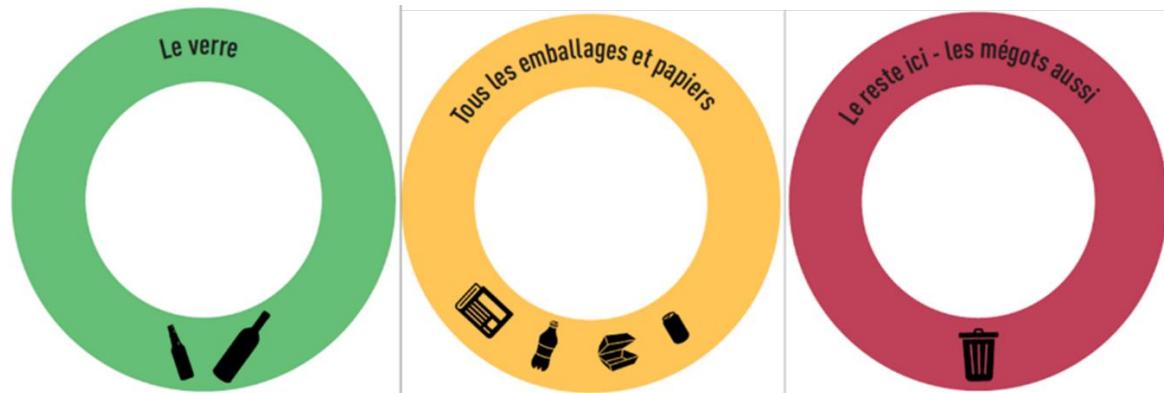
Emballages/ OM - Emballages/ verre



Réemploi des corbeilles du Centre-ville

(ici au parc Camille Richard à Souché)

Communication et signalétique



Dominique SIX complète ses propos en indiquant qu'il n'y a pas d'offre de tri systématique du verre :

- ✓ Maillage du territoire avec les points d'apport volontaire déjà existant
- ✓ Manutention plus complexe pour les agents (poids, risques coupure)
- ✓ Tri du verre déployé sur les secteurs où les agents en ramassaient déjà régulièrement : espaces de pique-nique avec une vingtaine d'espaces équipés

Sur les zones naturelles, il y a une suppression des corbeilles :

- ✓ Principe de conserver ses déchets jusqu'à la prochaine corbeille ou pour les jeter en rentrant chez soi (concept de la gestion des déchets en randonnée)
- ✓ Test d'implantation zones Zéro déchets : aire de jeux Saint-Liguaire, Jardin des plantes, espace pétanque Mirandelle.

Question : la directrice du CSC de Sainte-Pezenne explique que depuis que les poubelles ont été déplacées, les jeunes ne les utilisent plus, ils jettent les déchets par terre.

Réponse : *Dominique SIX va faire intervenir le médiateur à la propreté urbaine afin de sensibiliser les collégiens et lycéens.*

Question : un habitant demande comment se passe le tri en habitat collectif ?

Réponse : *Dominique SIX explique que c'est le même principe qu'à la maison. Les collectifs ont la possibilité d'être équipés des différents bacs de tri. Seulement, il arrive que les locaux poubelles ne soient pas adaptés, c'est pour cela que l'agglo conventionne avec les bailleurs pour la mise en place de points d'apports volontaire et de containers semi-enterrés.*

Question : une habitante demande si l'agglo prévoit de facturer le ramassage des poubelles au poids ?

Réponse : *Dominique SIX explique que l'enlèvement des déchets est financé en partie par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée sur la taxe foncière. C'est donc une taxe liée à la valeur du bien et non au service. Il ajoute que la volonté est pour l'instant d'inciter au tri pour avoir moins de déchets dans les bacs. Il y a un réel effort collectif à faire sur le territoire. L'Agglomération a produit, en 2024, 170 kilos d'ordures ménagère par habitant alors que 60% des déchets pourraient encore être triés.*

4. Niort CANOPEE 2030

Elmano MARTINS présente les plantations à venir dans le cadre du programme NIORT CANOPEE 2030. Pour rappel, la ville a pour objectif de planter 60 000 arbres à l'horizon 2030, à ce jour elle compte déjà 29 700 plantations.

LES JARDINS DE PARTICULIERS

GENERALISATION DE L'EXPERIMENTATION : « J'adopte un arbre »
dans un programme en faveur des polliniseurs sauvages en partenariat avec Vent d'Ouest

• 150 ARBRES FRUITIERS OFFERTS AUX HABITANTS

PLANTATION DECEMBRE 2025 (budget achat des arbres 2000 € + budget animation
Vent d'Ouest 1 000 €)

- 20 AMANDIERS 'Douce de Champagne'
- 15 AMANDIERS 'Trouée de Loudin'
- 25 POIRIERS 'William jaune'
- 25 POIRIERS 'Conférence'
- 15 POMMIERS 'Clochard'
- 15 POMMIERS 'Patte de loup'
- 10 POMMIERS 'Reinette d'Anjou'
- 11 PRUNIERS 'Mirabelle de Nancy'
- 14 PRUNIERS 'Prune abricot'
- 10 PRUNIERS 'Reine Claude d'Oullins'



L'opération est un succès. Elle sera reconduite en 2026 avec 50 arbres supplémentaires, soit 200 arbres fruitiers offerts aux habitants.

Nouveaux projets saison 2025 – 2026, les rues et les places

LES 3 PLACETTES RUE IOURI GAGARINE (Sainte-Pézenne)



ETAT DES LIEUX un lotissement très minéral



PROJET

- 3 ARBRES plantés :
1 MICO Coulier + 1 Chêne liège + 1 PLATANE
- BUDGET 7 500 € TTC par entreprise



Platane d'occident



Micocoulier de Provence



Chêne liège

Nouveaux projets saison 2025 – 2026, les cours d'écoles

LA COUR D'ECOLE LOUIS ARAGON élémentaire

PROJET :

- **14 ARBRES** plantés

2 ABRICOTIERS
2 KAKIS
2 POMMIERS
2 PRUNIERS
6 TILLEULS

- **BUDGET 30 000 € TTC** par entreprise



Nouveaux projets saison 2025-2026, les plantations de la CAN sur Niort

LA DECHETTERIE DU VALLON D'ARTY

- Végétaliser le site de la déchetterie et l'entrée du vallon, en utilisant une palette végétale fruitière

- **49 ARBRES** plantés

7 Abricotiers
7 Amandiers
7 Cerisiers
7 Noyers
7 Poiriers
7 Pommiers
7 Pruniers

- **BUDGET 20 000 € TTC** par entreprise



5. Le Lab' 2025 – 2027 Bien vivre ensemble dans l'espace public

Karl BRETEAU rappelle la thématique du Lab' 2025-2027 « **Bien vivre ensemble dans l'espace public** »

La thématique a été déclinée en sous thématique qui ont donné lieu à 3 rencontres :



Les prochains rendez – vous à noter :

- ✓ Atelier « balade et pique-nique » : prochaine rencontre jeudi 15 janvier à 17h45 à la maison des associations
- ✓ Atelier « évènement culturel jeunesse » : mercredi 15 octobre à 17H45 au CSC de Part et d'Autre
- ✓ Modification « des noms des arrêts de bus » : mercredi 26 novembre à 17H45

6. Les projets d'aménagement

Rue de la Routière – Point d'étape

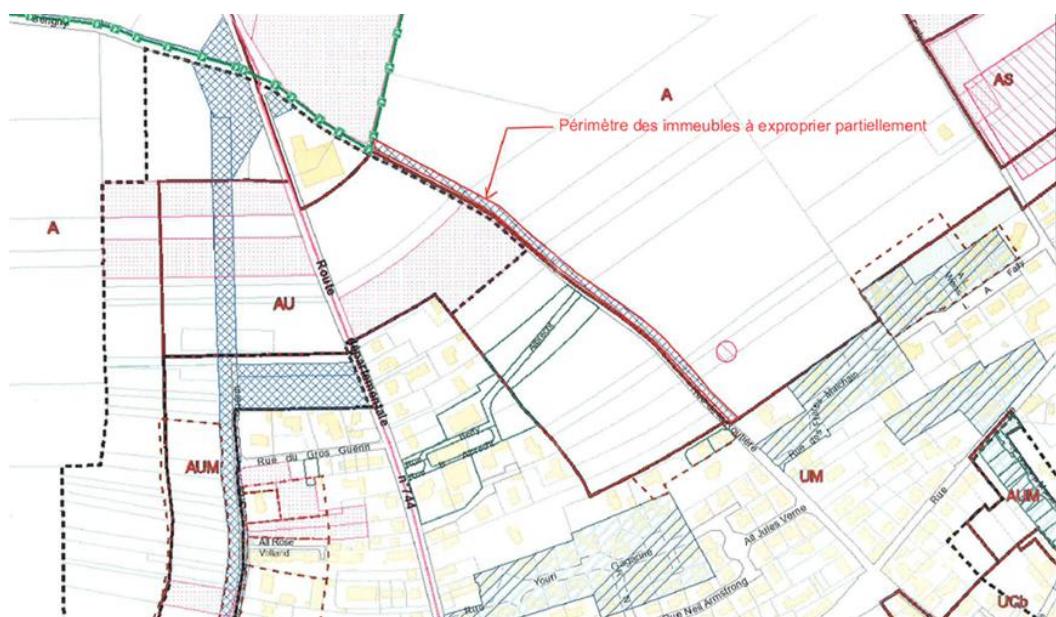
Elmano MARTINS présente un point d'étape du projet d'aménagement de la rue de la Routière.

L'aménagement d'un chemin cyclable et piédestre le long de la rue de la Routière nécessite une acquisition de terrains agricoles.

Un accord a été obtenu pour 7 parcelles et la collectivité avait adressé au Préfet une demande de saisine du juge de l'expropriation pour les deux parcelles restantes.

Finalement, le propriétaire des deux dernières parcelles a accepté un accord à l'amiable.

La réalisation du cheminement piéton peut donc être envisagé sur l'année 2026.

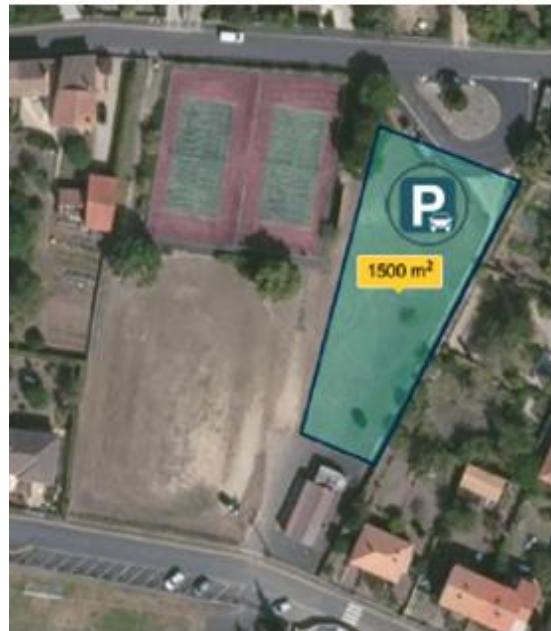


Aménagement de l'aire naturelle de stationnement – Projet aire intergénérationnelle

Philippe TERRASSIN rappelle que le projet d'aménagement du quartier vise à transformer l'espace en une aire intergénérationnelle tout en réorganisant les stationnements.

Dominique SIX mentionne que le nouveau parking sera accessible depuis la rue du dixième et que le service des sports souhaite conserver les terrains de tennis. L'objectif est de sécuriser les circulations autour de l'école et de réduire le trafic automobile.

Localisation



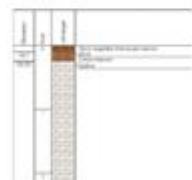
CONSTRAINTES ET PLANNING

3 arbres avec leur appareil racinaire à préserver

Terminus ligne de bus avec régulation et présence de sanitaires pour chauffeur qui ne peuvent être déplacés

Gestion des traversées piétonnes et vélos en toute sécurité

Planning :
Début des travaux VRD : fin novembre 2025
Travaux engazonnement et plantation arbres tiges : vacances scolaires de février 2026
Durée des travaux : 3 mois





Le projet est issu de la volonté de créer ultérieurement après la construction de vestiaires aux abords du stade de Ste Pezenne et la démolition des anciens vestiaires, une aire intergénérationnelle sur la parcelle AH0436.

Afin de dégager le stationnement du parvis, de supprimer les flux de circulation rue des sports et de sécuriser les déplacements actifs rue des écoles et rue des sports ; et après concertation avec les habitants, il a été validé de positionner une aire naturelle de stationnement qui soit accessible depuis la rue du Dixième.

L'objectif étant de s'inscrire dans la future aire intergénérationnelle, le projet consiste en des aménagements simples, naturels et favorisant l'infiltration des eaux pluviales :

- L'aménagement d'emplacement de stationnement (au nombre de 40) en mélange terre-pierre,
- La réalisation de noues,
- La réalisation d'un cheminement piéton / vélo en matériaux semi-perméables pour rejoindre le groupe scolaire Prévert et le stade de Ste Pezenne,
- La pose de ganivelles basses pour guider les futurs usagers,
- La réalisation de 4 fosses de plantation en partie basse,
- Le déplacement de l'abri vélo
- Le déplacement des vélos en libre-service

Les équipements liés à l'arrêt de bus qui est un terminus (abri, quai, sanitaires et îlot centrale) ne seront pas modifiés.

Question : une habitante demande quand est prévu l'aménagement de la partie « aire de loisir » ?

Réponse : Philippe TERRASSIN répond que l'aménagement est programmé sur les deux années à venir. C'est un chantier qui se fait en plusieurs phases.

Elmano MARTINS ajoute que la construction et la démolition des vestiaires sont phasées pour 2026 – 2027.

Rue de Grange – Phase 2

Dominique SIX présente les détails de la phase 2 de la rue de Grange, en mettant l'accent sur les cheminement piétons et la sécurité routière. Il a mentionné que les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.



Planning

- . Marquage / piquetage des réseaux : novembre 2025
 - . Travaux réseaux : décembre 2025
 - . Travaux voirie : décembre 2025 / janvier 2026
 - . Plantation arbre : février 2026
- Durée : 4 mois



Philippe TERRASSIN ajoute que les riverains sont satisfaits de l'aménagement de la phase 1 de la rue de Grange. Les plantations sont programmées cet hiver.

Les marquages ne sont pas encore terminés.

Question : une habitante demande pourquoi il y a différents profils sur la rue ?

Réponse : *Philippe TERRASSIN explique que tous les caniveaux n'ont pas été repris c'est pour cela qu'il y différents types de caniveaux. De plus, il y a différentes largeurs tout au long de la rue. La partie haute de la rue de Grange est une zone 20 km/h car il n'y a pas de trottoirs et la partie basse est en zone 30 km/h.*

Question : un acteur de quartier demande s'il y a autant de places de stationnement qu'avant dans la rue de Grange ?

Réponse : *Philippe TERRASSIN répond que le réaménagement de la rue a nécessité la suppression de quelques places. Cela s'est fait en concertation avec les riverains.*

7. Les projets autour de l'animation

Participation des acteurs de quartier au grand nettoyage niortais le samedi 20 septembre



Karl BRETEAU indique que 8 quartiers sur 9 ont participé à cet évènement durant lequel ont été collectés :

- 40 kg d'emballage
- 48 kg d'ordures ménagères
- 39,4 kg de verre
- Environ 6000 mégots
- 1,15 kg DEEE

Les PEXINADES 2026

André BEAUDOUIN présente le programme de la cinquième édition des Pexinades qui aura lieu le samedi 25 avril 2026 sur le site du château de Chantemerle.

Thématique : les moulins de Sainte-Pézenne

André explique que les PEXINADES se feront en relation avec la thématique du Lab « Balade et pique-nique géant ».

Au programme :

Samedi 25 avril :

- 2 balades, l'une au départ du château de Chantemerle de 6 km et l'autre au départ de la salle des fêtes d'un kilomètre, accessible aux familles
- Retour au Château de Chantemerle pour partager un pique-nique et un dessert géant
- Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants, jeux en bois, animation du CAP

La salle des fêtes n'étant pas disponible le soir, le club de foot organise son repas dans la salle des fêtes de Sciecq.

Noel dans le quartier

La fête de noël est prévue le vendredi 12 décembre de 16h à 20h dans la salle des fêtes de Sainte-Pezenne. En effet, André BAUDOIN explique que le groupe de travail a choisi la salle des fêtes plutôt que le CSC car le lieu est plus adapté à l'évènement.

Au programme:

- Goûter offert pour les enfants
- Spectacle de magie
- Chants de noël par le Comité d'Animation Pexinois
- Atelier créatif
- Marché d'artisanat
- Décoration du sapin



Amandine GIBEAU, directrice du CSC rappelle que la féerie de noël du CSC a lieu le mercredi 10 décembre.

Le téléthon

Karl BRETEAU précise que les nouvelles actions organisées peuvent être référencées. Il faut les faire remonter auprès du service vie participative. Comme l'année dernière, il y aura fin janvier une remise officielle des dons.

Prochains rendez-vous

**Réunion inter quartier
Créateurs de forêts
sur le projet Vallée
Guyot**



**Temps fort de la Vie
Participative**



**28 octobre à 18h30
6 rue Ferdinand de
Lesseps**

**24 novembre à 18H
2025**

8. Temps d'échanges

Question : Un acteur de quartier signale que les panneaux du chemin du troisième millénaire sont illisibles. De plus les arbres proches de la route posent des problèmes pour les tracteurs.

Réponse : *Dominique SIX répond qu'une rénovation de la signalétique du chemin du 3^{ème} millénaire est programmée.*

Question : Un acteur de quartier demande s'il serait possible de mettre des radars à décibels dans la salle des fêtes car certains riverains se plaignent du bruit ?

Réponse : *Elmano MARTINS explique que des mesures pour améliorer la gestion des événements sont en cours. La ville est en train de revoir toute la procédure des locations.*

Question : Un habitant évoque ses inquiétudes concernant la sécurité à l'entrée et à la sortie de Niort sur la route de Coulonges, est-ce qu'il y a des projets en vue pour garantir une meilleure sécurité ? Le soir après 23h les automobilistes roulent extrêmement vite.

Réponse : *Elmano MARTINS indique que la ville a déjà demandé à la préfecture de poser un radar mais les services de l'Etat refusent. La direction départementale des territoires a jugé plus pertinent de l'installer plus haut. Dominique SIX ajoute qu'en plus d'être une voie départementale, la route de Coulonges est la seule voie de transit pour que les poids lourds rejoignent la partie nord du département. Dominique SIX explique que la compétence de la mise en place d'un radar pourrait revenir dans le giron des maires.*

Question : Une habitante demande s'il existe un fil d'actualité pour les événements qui ont lieu dans la salle des fêtes de Sainte-Pezenne ?

Réponse : *Karl BRETEAU répond que lorsque que c'est un événement de la ville, ils apparaissent dans Niort Dedans et Niort Dehors (<https://www.niortdedansdehors.fr/>) ainsi que dans le Vivre à Niort. Les associations peuvent solliciter la ville pour relayer leurs événements.*

Question : Une actrice de quartier fait remarquer que dans cour élémentaire de Jacques Prévert, certains arbres sont morts.

Réponse : *Dominique SIX répond qu'il est prévu de les remplacer cet hiver.*

Question : un habitant interpelle les élus concernant l'aire de repos de la Grimpette, les 3 grumes installées pour se poser ont aujourd'hui disparues. Pourquoi ne pas mettre une table fixée au sol avec une dalle béton ?

Réponse : *Philippe TERRASSIN répond qu'on ne peut pas mettre de dalle béton car nous sommes en milieu naturel. Karl BRETEAU en profite pour rappeler le signalement d'anomalies sur le site de la Ville (Mes démarches / Signaler une anomalie).*

Question : Une habitante explique que les énormes blocs de béton empêchant l'accès au parking d'Aldi ont été enlevé.

Réponse : *Elmano MARTINS répond que le site est privé et que les propriétaires peuvent porter plainte.*

Manon MATHE
Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.74.42